

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 13 au dimanche 19 avril 2020



POLICE
RIVIERA

226 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

75 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

750 jours engagements
Appuis d'urgence



SDIS
RIVIERA

13 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corseaux



16.04.2020 – 1430 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste circule sur le chemin des Cornalles. Alors qu'elle s'engage sur le chemin de la Maraîche, elle perd la maîtrise de son vélo et heurte une voiture arrêtée normalement au STOP, avant de chuter sur la chaussée. Blessée, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police.



17.04.2020 – 2220 : accident de la circulation avec dégâts matériels

En voulant éviter un animal qui aurait traversé la chaussée sur le chemin de la Combe, un automobiliste perd la maîtrise de sa voiture qui sort de la route et emboutit un panneau de signalisation et un piquet de vigne, avant de s'immobiliser plus loin. Une tierce personne nous signale l'accident. Sur place, les policiers procèdent aux contrôles d'usage et il s'avère que le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool. Un rapport d'accident est dressé par Police. Le SDIS est également appelé afin de résorber la présence de liquides sur la chaussée tandis qu'un dépanneur prend en charge la voiture.



Corsier-sur-Vevey



13.04.2020 - 1345 : petits feux en forêt

Une personne provoque plusieurs petits départs de feu en pleine forêt, au chemin de la Côte Rouge. Six pompiers sont mobilisés avec un tonne-pompe 1'000 litres. Ils déploient deux lances pour venir à bout des différents foyers. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie sont également mobilisées.



La Tour-de-Peilz



13.04.2020 – 2350 : vol par effraction et possession de stupéfiants

En cours de patrouille sur le chemin du Vallon, les policiers aperçoivent trois individus qui viennent de fracturer un appareil automatique « Selecta » en gare CFF de Burier. Prenant la fuite à la vue des policiers après avoir dérobé différentes friandises, les intéressés sont interpellés au terme de recherches dans le secteur. L'un d'eux détient également du cannabis. Tous sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure.



18.04.2020 - 2200 : accident de la circulation avec blessé

Un homme au guidon de son cycle électrique circule sur l'avenue du Clos d'Aubonne lorsqu'il perd la maîtrise de son vélo pour une raison indéterminée et chute au sol, heurtant la tête contre le bitume, avant de s'assoupir sur la chaussée. C'est là qu'une patrouille de police l'aperçoit. Blessé et sous l'influence de l'alcool, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Un rapport est dressé par Police.



Montreux



13.04.2020 – 1230 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une voiture stationnée à l'avenue Nestlé se met en mouvement fortuitement sur une quinzaine de mètres avant de percuter un autre véhicule garé un peu plus loin. La conductrice n'a pas enclenché de vitesse et n'a que légèrement relevé son frein à main. Un rapport est établi par Police.

Clarens, 14.04.2020 – 1945 : mineurs et tabac

En cours de patrouille motorisée sur le chemin des Vignes, les policiers aperçoivent dans les hauts du Collège de Rambert deux mineurs qui fument chacun une cigarette roulée. Leurs parents sont avisés des faits et les intéressés dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Clarens, 17.04.2020 - 1605 : pollution au port du Basset

Le propriétaire d'un bateau perd du produit de traitement du bois dans le port du Basset. Cela provoque une nappe de pollution d'environ 40 m². Une douzaine de pompiers se rendent sur place avec notamment un bateau d'intervention et un camion de défense chimique et hydrocarbures (DCH). La brigade du lac de la Police cantonale et une patrouille de Police Riviera sont également mobilisées.



St-Légier – La Chiésaz



18.04.2020 - 1905 : plusieurs feux dans un champ

Une personne allume plusieurs petits feux dans un champ au chemin de la Veyre d'En Haut, sur une surface d'environ 50 m². Pour éviter tout développement, six pompiers se rendent sur place avec un tonne-pompe de 2'000 litres. Ils éteignent les feux en déployant une lance et en utilisant le canon à eau de leur camion. Police Riviera et la Gendarmerie sont aussi sur place.



Vevey



13.04.2020 - 2040 : accident de la circulation avec blessé et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la rue de Chenevières. Parvenu au rond-point Melchers, il s'y engage sans accorder la priorité à un motocycliste déjà présent. Un choc s'ensuit et le motard chute sur la chaussée, en glissant sur plus de vingt mètres. L'automobiliste continue quant à lui son chemin et revient ensuite sur les lieux de l'accident à pied. Il est interpellé par les policiers et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi.

15.04.2020 - 0425 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une tierce personne nous signale un accident avec fuite. Sur place, les policiers rencontrent un automobiliste inexpérimenté qui vient de perdre la maîtrise de sa voiture. Cette dernière a ensuite embouti un mur situé entre la rue J.-J. Rousseau et l'avenue Paul-Cérésolle, après avoir fait une embardée de près de 60 mètres. Le véhicule est dépanné. Un rapport d'accident est établi par les policiers.

16.04.2020 - 0055 : nuisances sonores, violence contre fonctionnaires et irrespect des consignes liées au Covid-19

Notre présence est requise sur le Quai Maria Belgia pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de jeunes écoutant de la musique à haut volume. Sur place, la situation s'envenime et deux patrouilles interviennent en renfort. L'un des jeunes se montre particulièrement virulent et insultant. Il est maîtrisé pour être conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Les autres protagonistes sont identifiés et dénoncés pour infractions au Règlement général de police intercommunal et pour irrespect des consignes de précaution liées au Covid-19.

19.04.2020 - 0310 : nuisances sonores

L'intervention des policiers est requise au Jardin du Rivage pour des nuisances sonores occasionnées par des jeunes écoutant de la musique à haut volume. Il leur est demandé de se disperser. Tous s'exécutent sauf le propriétaire de l'enceinte acoustique qui est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



Depuis le lundi 23 mars, les astreints œuvrent en opération Covid-19. Ils sont en service 7j/7, 24h/24 pour une durée encore indéterminée.

Irrespect des consignes de non-rassemblement et de distanciation sociale en période de Covid-19 dans diverses communes :



Le lundi 13 avril à 05h30, six jeunes sont interpellés au Pierrier à Clarens. Quatre sont amendés et deux dénoncés pour récidive. A 19h45, une dizaine de jeunes se tiennent sous le Marché couvert de Montreux. Une partie d'entre eux prend la fuite à la vue des policiers. Cinq sont interpellés : un est amendé et quatre récidivistes sont dénoncés. Parmi eux se trouve une adolescente ayant pris la fuite d'un établissement spécialisé. Elle est interpellée peu après en gare de Montreux, puis acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et reconduite dans son foyer.

En date du mardi 14 avril à Corseaux, le gérant d'une station de lavage ouverte au public est dénoncé.

Le mercredi 15 avril, à 16h45, les policiers amendent sept jeunes au lieu-dit « Sonchaux » à Veytaux. A 19h45, ce sont huit jeunes qui ne respectent pas les consignes d'hygiène, dans les vignes sous le collège de Chardonne : six sont amendés et deux dénoncés pour récidive. Huit jeunes festoient au lieu-dit « le Pressoir » à Chardonne, à 20h45; six sont amendés et deux dénoncés pour récidive.

En date du vendredi 17 avril à 15h30, un jeune homme se fait couper les cheveux au Port du Basset à Clarens. Ne respectant pas les distances sociales, l'intéressé et son « coiffeur » sont amendés. Une heure plus tard, une patrouille pédestre sur le chemin des Pêcheurs rencontre quatre jeunes en train de regarder l'écran d'un même téléphone portable. Ne respectant pas la distance de deux mètres, deux sont amendés et deux récidivistes dénoncés.

Le dimanche 19 avril à 15h30, douze personnes jouant au football sur le terrain multisports de la Saussaz à Chailly sont amendées, dont sept mineurs. A 15h45, les policiers interviennent dans l'enceinte du terrain sis au bas de la route de l'Esplanade à Corsier auprès de trois jeunes qui jouent au football. Deux sont amendés et le troisième est dénoncé pour récidive.

Radars mobile

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
19.04.20	Chardonne, Rte du Vignoble	50 km/h	63 km/h	*	35	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixe

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	14'706	0	45	0.306 %